



CR réunion de quartier le 15 novembre 2022 à la salle Delambre Fosses Village

Introduction de M. le Maire Pierre BARROS

Les réunions de quartier sont une longue tradition de la ville de Fosses. Mais depuis quelques années, nous étions empêchés de nous rencontrer (Covid 19, confinements successifs...). Depuis quelques semaines, nous avons à nouveau cette possibilité et donc nous avons saisi cette opportunité pour organiser de nouvelles réunions de quartiers. Il est important de reprendre ce rythme de réunions pour vous rendre compte des sujets sur lesquels la municipalité travaille depuis le début de mandat en 2020 et pour faire un point sur les sujets d'actualité. Nous voulons surtout partager sur le quotidien du quartier, de votre quartier.

Le maire présente sur l'écran et commente les projets de la ville et la situation financière de la ville.

Monsieur le Maire précise que l'ensemble des maires du secteur se mobilisent sur ce sujet à travers les associations d'élus, notamment l'association des maires du Val d'Oise. Monsieur le Maire invite la population à regarder la vidéo réalisée par Daniel Fargeau, président de l'UMVO et maire d'Andilly sur les conséquences de la crise énergétique pour les collectivités. Cette vidéo est disponible sur Youtube.

Echanges généraux avec la population/ sujets évoqués par les habitants

Courriers de promoteurs : Etes-vous au courant d'un courrier de décembre 2021 au sujet d'opérations immobilières, envoyé par le Crédit Agricole à certains propriétaires sur Grande Rue alors que le projet avait été rejeté ?

Aujourd'hui les promoteurs sont très en recherche de parcelles et sont capables de mettre beaucoup d'argent. Depuis des mois des promoteurs font de la prospection, et proposent de regrouper 2-3 parcelles avec des maisons qu'ils peuvent acheter 300/400 000 euros par maison : ils rasant tout et créent des collectifs. Or, sur le village, il ne s'agit pas de modifier le PLU, de changer les champs en friches industrielles ou en ZAC. D'ailleurs, si quelqu'un souhaitait un jour modifier cela, cela serait difficile car la municipalité précédente a mis en place une vallée classée, la vallée de l'Ysieux (de Saint-Witz à Luzarches). Par contre, il est vrai que sur toute la partie constructible, la partie Nord de la départementale, il peut y avoir des opérations mais la municipalité ne souhaite pas qu'il s'y passe quoi que ce soit.

Qu'avez-vous prévu pour la migration des amphibiens ?

L'association *Les Amis de la terre de L'Ysieux* travaille dessus et met en place des crapaudromes sur toute la vallée. C'est un travail en relation avec le Parc naturel régional (PNR) Oise Pays de France. Nous sommes favorables aux crapaudromes et au travail accompli par cette association. Ce que nous demandons simplement d'être prévenus, même si la Grande Rue dépend du département, à qui il faut demander les autorisations, les abords, sur lesquels est installé le dispositif, sont entretenus par les

services de la municipalité. Les services ont besoin d'être prévenus de l'installation des dispositifs, 15 jours avant, pour pouvoir intervenir normalement et qu'il n'y ait pas d'interactions négatives entre les interventions des uns et des autres.

De plus, avec le PNR, dans le règlement d'urbanisme, nous avons l'obligation de mettre en place des corridors écologiques pour les passages de grands animaux à la sortie du village notamment. Afin qu'ils puissent passer d'un territoire à un autre, il ne faut pas clôturer par exemple.

Est-ce que la traversée du village pourrait-être limitée à 30 km comme sur Bellefontaine car pour la sortie de l'école notamment, c'est très dangereux ?

Sur Bellefontaine, techniquement, la descente et les dos d'âne ainsi qu'une traversée peu longue font que la limitation à 30 km/h a du sens. Pour la traversée du village, nous avons rencontré la nouvelle chargée d'opérations du département. Des études ont commencé afin de mettre en place un projet d'apaisement de la traversée du village. Le Conseil départemental a tout d'abord procédé à un comptage (état de lieux de la circulation sur le village), dont nous attendons les résultats. Cela n'est pas simple, il y a la question des tracteurs, des bus, des voies peu larges, nous sommes pour l'instant sur un aménagement routier mais nous avons exprimé au Conseil départemental le souhait de travailler sur un aménagement plus urbain, de prendre en compte les piétons. Ces aménagements devront se faire en corrélation avec les projets prévus sur le village pour être, bien entendu, cohérents.

Pour le stationnement sur les trottoirs de la Grande Rue le long de la départementale, merci pour l'intervention, il n'y en a plus, c'est super !

Dans le plan vélo, les trottinettes seront-elles incluses ?

Les trottinettes électriques doivent aller sur la route (code la route). Si nous faisons des aménagements pour les vélos, il faut effectivement qu'on y réfléchisse. Les voies vertes (3 m de large) sur lesquelles il y a des vélos « classiques », des vélos à assistance électrique (VAE) et des piétons, pourraient peut-être les accueillir mais pour l'instant ce n'est pas le cas.

La sortie du garage Renault est extrêmement dangereuse, le panneau danger priorité à droite ne se voit pas assez, peut-on envisager la pose d'un miroir ?

Dix huit miroirs sont déjà installés au village et, juste en face de cette sortie précisément, un miroir est disposé : il faut être vigilant même quand on a la priorité à droite.

Animation du village : Il y a eu le covid mais cela manque de ne plus avoir d'animation au village. Y a-t-il des dispositifs en soutien d'initiatives d'habitants, est-ce qu'il y a des choses de prévues en termes d'animation au village ? Des lieux de rencontres ?

La collectivité peut accompagner un collectif d'habitants pour l'aider à organiser les choses. Auparavant, il y avait *La fête au village* et des actions avec l'école (décorations Noël, etc.). Désormais, il n'y aura plus la salle Delambre mais vous êtes aussi parents d'élèves. La création d'un collectif peut également s'organiser par le biais des parents d'élèves. Il est possible d'utiliser le préau et/ou la cour hors temps scolaire, de reprendre l'association *La fête au village*. C'est important que ce ne soit pas que la ville qui organise ; les réseaux de voisins, de parents d'élèves, les idées des habitants, c'est inestimable. La collectivité peut mettre à disposition du matériel, et des locaux bien évidemment.

Une habitante déplore le manque de commerces au village, qu'en est-il de l'épicerie ?

Il a la ferme Laforêt où il y a une capacité à faire quelque chose d'intéressant. Dans le cadre du dispositif *Petites ville de demain*, il est question d'un tiers lieu à cet endroit, un café-ressourcerie qui pourrait

faire un peu d'épicerie si cela se développe bien. Cela doit s'appuyer sur le centre d'interprétation : un musée, une placette publique, des endroits plus intéressants au niveau commercial qu'il faudra défendre. Nous sommes dans un réseau d'acteurs qui savent monter et faire vivre ce type de projets. Il y a aussi le projet de transformer l'ancienne mairie-école en gîte municipal en lien avec le musée.

Inquiétude des habitants sur la solution de la ville pour faire face à la situation de crise budgétaire : la ville va-t-elle augmenter les impôts fonciers ?

Sur les bases de l'impôt foncier, décidées par l'Etat, une augmentation de 5 à 7 % est prévue. Ce n'est pas la solution retenue par la ville de Fosses. Aucune décision n'est prise ce jour par la commune. Des alternatives « de lutte » sur le sujet nécessitent d'être organisées : alertes des élus nationaux, fermetures des services publics... la ville souhaite que l'Etat réagisse face à la situation dans laquelle se trouvent les collectivités et refuse de faire payer aux habitants les effets de cette crise. Ceci serait une aberration, si l'on s'en tient au « bouclier tarifaire mis en place pour les ménages ». Les habitants n'ont pas à payer « autrement » cette envolée des prix.

Transport scolaire : la mairie pourrait-elle trouver des solutions pour le transport des élèves de Dumas dans les structures de la ville qui sont toutes en centre-ville ? Les bus sont trop chers et c'est toujours les parents d'élèves qui doivent récolter des fonds, trouver des solutions.

C'est effectivement une question de budget, un bus de ville ce n'est pas envisageable. La ville a mis à disposition le minibus parfois, les structures font aussi des activités hors les murs. Pour les plus grands, il est possible de prendre le bus de ville gratuitement.

Y aurait-il un parking à côté des logements prévus rue de la Mairie ?

Oui, le Plan Urbain Partenarial (PUP) est un dispositif financier qui permet de récupérer de l'argent du promoteur pour financer des ouvrages sur l'espace public. Un parking sera financé grâce à ce PUP. Il comportera environ 16 places. Il sera situé face à l'école. Il est prévu, dans un temps un peu plus long, de revoir également la zone de retournement de bus au bout de la rue de la Mairie et de créer davantage de places de parking à cet endroit.

Un square pour les enfants est-il prévu ?

Pour le moment, cela n'est pas prévu, mais pourquoi pas. Sur l'espace public qu'il y aura devant la ferme Laforet, on pourrait imaginer prévoir un espace de ce type à cet endroit.

L'école Dumas va-t-elle s'agrandir avec les nouveaux logements ?

60 logements, soit environ 140 personnes sont attendues grâce à la création des nouveaux logements. C'est une estimation, car les ratios sont difficiles à calculer. Pour le village et pour l'école, l'intérêt est de maintenir la 4^e classe. Il n'y aura pas beaucoup de F3-F4, donc pas beaucoup de familles. Les seuils de l'IEN c'est 75 enfants pour éviter la fermeture d'une classe, il y a 71 enfants sur Dumas cette année, l'année prochaine 78 (prévisions, sous couvert de déménagements). Il y a des données sociologiques que nous ne pouvons malheureusement pas toujours maîtriser. Par exemple, le département avait fait le travail sur le collège, mais il y a eu des soucis à la rentrée, les enfants du village ont dû demander des dérogations pour aller au collège de Fosses car les 6^e n'ont pas pu aller au collège Dolto de Marly-la-Ville comme prévu sur la carte scolaire. A ce sujet, avec les élus du secteur, la municipalité demande depuis longtemps au département et à la région, un collège à Saint-Witz et un lycée à Louvres. Une demande proportionnée par rapport au développement du territoire.